



VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

La Préfecture des Côtes-d'Armor vous informe que Météo France a placé le département en vigilance jaune « Situation météorologique à surveiller » pour un risque de pluie-inondation le mardi 19 août 2025, de 11h00 à 23h00.

Qualification de l'événement :

Risque de cumuls de pluie localement importants.

Evolution prévue :

Les dernières prévisions font état d'un risque d'averses localement orageuses. En raison du caractère stationnaire de ces précipitations soutenues, les cumuls attendus pourraient être de l'ordre de 10 à 20 mm sur la totalité de l'évènement, et localement entre 30 à 50 mm.

Les intensités maximales attendues sont de l'ordre de 25 mm en une heure.

L'intérieur des terres des Côtes-d'Armor pourrait être le plus impacté par cet évènement.

Conseils à votre attention :

- Informer les populations concernées ;
- Fermer les routes inondées et préparer la fermeture des routes susceptibles de l'être ;
- S'assurer du bon entretien des caniveaux pour permettre l'évacuation des eaux pluviales ;
- Demander aux gérants des campings situés en zone inondable de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des occupants ;
- Informer de l'alerte météo, les organisateurs des rassemblements prévus sur votre commune. Le cas échéant, les limiter ou les interdire (ex : rassemblements organisés à proximité d'un cours d'eau sujet aux débordements).

Conseils à relayer à vos administrés / conseils de comportement pour tous :

- se tenir informé ;
- éviter de pratiquer des activités nautiques ;
- ne pas s'engager sur une route immergée, même partiellement.